

Histoire

CHAPITRE 4 – La Deuxième République et le Printemps des peuples

Cours 1 p. 108 : La Deuxième République : entre espoirs et échecs (1848-1852)

A p. 108 : De l'euphorie révolutionnaire à la guerre civile

a. La révolution de février 1848

Alors que la France est touchée par une crise économique et sociale depuis 1846, l'interdiction par la monarchie de Juillet d'un **banquet républicain** déclenche une vague de protestations. Du 22 au 25 février 1848, une révolution parisienne renverse Louis-Philippe. Un gouvernement provisoire proclame la République, la deuxième après celle de 1792. Il est formé de républicains modérés, comme Lamartine, et de républicains radicaux, comme Ledru-Rollin, l'**ouvrier Albert** ou Louis Blanc, théoricien du **socialisme**. [doc. 2]

b. « L'esprit de 1848 »

La démocratie naissante suscite espoir et euphorie : c'est « l'esprit de 1848 ». Les Français semblent réconciliés autour d'un idéal de fraternité. Des arbres de la liberté sont plantés et bénis par les prêtres. Le gouvernement prend en quelques jours une série de mesures fondamentales, comme l'adoption du suffrage universel masculin et l'abolition de l'esclavage [doc. 1]. Les féministes s'expriment, mais elles n'obtiennent pas le droit de vote qu'elles réclament.

c. L'échec de la république sociale

Très vite, des tensions entre républicains modérés et républicains « rouges » surgissent [**doc. 2**]. Ces derniers exigent le droit au travail. Pour fournir du travail aux ouvriers, des **ateliers nationaux** sont créés. Financés par une hausse des impôts, ils mécontentent l'opinion. En avril 1848, les élections législatives sont remportées par les modérés qui décident alors de les fermer. Cela provoque l'insurrection des quartiers populaires de l'Est parisien du 23 au 26 juin, écrasée par Cavaignac, ministre de la Guerre doté des pleins pouvoirs.

Doc 1 p. 108 : les principales mesures adoptées par le Gouvernement provisoire

Symboles	<ul style="list-style-type: none">• Conservation par la République du drapeau tricolore• Adoption de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »
Réformes politiques	<ul style="list-style-type: none">• Suffrage universel masculin• Liberté de presse et de réunion• Abolition de la peine de mort pour délit politique• Abolition de l'esclavage dans les colonies
Réformes sociales	<ul style="list-style-type: none">• Proclamation du « droit au travail »• Réduction de la journée de travail de l'ouvrier à 10 heures à Paris et 11 heures en province

B p. 109 : La République en danger

a. La République aux mains des royalistes

Après les journées de juin 1848, la droite royaliste se rassemble dans le **parti de l'Ordre**, conduit par Adolphe Thiers, et fait pression sur le gouvernement. La journée de travail est de nouveau fixée à 12 heures, des mesures limitent la liberté d'expression.

La Constitution du 4 novembre 1848 répartit d'une manière peu claire les pouvoirs entre une Assemblée législative unique et un président de la République élu pour quatre ans et non rééligible [**doc. 3** et **Repères**].

b. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République

Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République avec près de 75 % des suffrages [**doc. 4**]. Il rassure les notables et bénéficie de la légende napoléonienne par son nom (il est le neveu de Napoléon I^{er}). Il gouverne d'abord avec le parti de l'Ordre, qui triomphe aux élections législatives de mai 1849. La loi Falloux de mars 1850 accroît le contrôle de l'Église catholique sur l'enseignement. Celle du 31 mai 1850 restreint le suffrage universel en radiant des listes trois millions d'électeurs pauvres.

c. De la République à l'Empire

Cependant, celui qui se fait appeler le « prince-président » prend progressivement ses distances avec ce gouvernement dont il dénonce les excès réactionnaires. Il cherche à réviser la Constitution pour se faire réélire. N'y parvenant pas, il organise un coup d'État le 2 décembre 1851, tout en rétablissant le suffrage universel

masculin. La résistance est assez faible à Paris, plus forte dans les campagnes du sud-est et du centre de la France. Le 2 décembre 1852, la République est officiellement abolie et le Second Empire est proclamé.

Doc 4 p. 109 : Résultats de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848

Candidats	Parti	Résultats
Louis-Napoléon Bonaparte	Parti de l'Ordre	74,31 %
Louis-Eugène Cavaignac	Républicain modéré	19,61 %
Alexandre Ledru-Rollin	Démocrate socialiste	5,07 %
François-Vincent de Raspail	Socialiste	0,49 %
Alphonse de Lamartine	Républicain modéré	0,28 %
Autres candidats		0,24 %

La participation est de 75,36 % des inscrits.

Cours 2 p. 110 : Le Printemps des peuples : des espérances déçues

A p. 110 : Le Printemps des peuples

a. Une vague révolutionnaire

La révolution de février 1848 en France a un immense retentissement dans toute l'Europe et accentue l'agitation qui règne déjà en Italie et en Allemagne. Les exilés politiques — comme Karl Marx et Giuseppe Mazzini — assistent à l'insurrection parisienne et nourrissent alors l'espoir de propager la révolution dans leur pays.

Le 13 mars 1848, des émeutes à Vienne obligent Metternich à quitter le pouvoir.

La chute de l'homme qui était, depuis 1815, le gardien de l'ordre européen provoque une onde de choc [doc. 1]. Face à la pression, l'empereur d'Autriche accorde une Assemblée constituante élue au suffrage universel et abolit les droits féodaux.

Dans toute l'Europe, les libéraux réclament la mise en place de constitutions reconnaissant la souveraineté du peuple et les libertés individuelles.

b. Les aspirations nationales au cœur des revendications

Ces revendications politiques sont liées au mouvement des **nationalités**, puisque pour de nombreux peuples, la souveraineté signifierait l'indépendance dans le cadre d'un État-nation. Les minorités nationales (Tchèques, Hongrois...) menacent d'implosion l'Empire autrichien.

Les aspirations nationales des Italiens et des Allemands entraînent au contraire un puissant mouvement unitaire. Le roi de Piémont-Sardaigne déclare la guerre à l'Autriche pour libérer la Lombardie-Vénétie. Une assemblée constituante élue au

suffrage universel par tous les Allemands se réunit en mai 1848 : c'est le Parlement de Francfort qui adopte en décembre une déclaration des droits du peuple allemand.

B p. 111 : La fin des illusions

a. La réaction autrichienne et le reflux révolutionnaire

À partir de l'été 1848, l'armée autrichienne reprend le dessus et, avec l'aide de la Russie, écrase la révolution hongroise.

Dans les territoires allemands, le Parlement de Francfort s'enlise dans de longs débats entre partisans de la « Grande Allemagne » et ceux de la « Petite Allemagne » [doc. 2]. Ces derniers finissent par s'imposer et proposent la couronne au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. Mais l'intervention de l'Autriche met fin à leur rêve libéral et unitaire. Le Parlement est dissous et les révolutionnaires pourchassés.

Dans la péninsule italienne, où des régimes républicains avaient vu le jour à Florence et à Rome, la répression l'emporte à partir de mars 1849, avec l'aide de l'Autriche et de la France de Louis-Napoléon Bonaparte.

b. Un bilan contrasté

Bien que l'ordre de Vienne soit rétabli en Europe et les forces conservatrices victorieuses, les partisans de l'unité allemande et italienne ont trouvé chacun leur chef pour la voie vers l'unité : le roi de Prusse pour les uns et celui de Piémont-Sardaigne pour les autres. Ceux-ci conservent d'ailleurs pour leur royaume les constitutions rédigées pendant le Printemps des peuples.

En Autriche, la Constitution de 1849 n'est jamais appliquée, mais l'abolition des droits féodaux est garantie. Les principes du congrès de Vienne sont dépassés, le

Printemps des peuples, malgré son échec, a permis au peuple de prendre la parole,
le suffrage universel masculin a été expérimenté.

Explorer 1 p. 116 : Quel drapeau pour la République française ?

Une République consensuelle ?

La révolution de février 1848 est rapide et peu sanglante. La Garde nationale se rallie aux insurgés. Louis-Philippe s'enfuit en Angleterre. Le peuple se contente de piller le palais des Tuileries et de brûler le trône place de la Bastille. L'abolition de la peine de mort en matière politique rassure les Français, qui associent souvent la Première République à la Terreur et à la guillotine.

Le drapeau : un choix révélateur de tensions

Pourtant, dès le 25 février, des divergences apparaissent sur le choix du drapeau national. Alphonse de Lamartine souhaite le maintien du drapeau tricolore, adopté par la Révolution française et rétabli en 1830 par Louis-Philippe. Mais l'extrême gauche demande que la révolution de 1848 se traduise symboliquement par un changement de drapeau. Ainsi, l'un de ses leaders, Auguste Blanqui, propose le drapeau rouge. Il est rejeté à la suite du discours de Lamartine le 28 février.

Doc 1 p. 116 : Le point de vue d'un républicain modéré

Alphonse de Lamartine (1760-1869), poète romantique et député d'opposition sous la monarchie de Juillet, est ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire.

Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang [...], car le drapeau rouge que vous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple en 1791 et 1793⁽¹⁾, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...]

Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France ! Car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ! C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur, au besoin, pour nos ennemis ! [...]

Ah ! Embrassons-nous, aimons-nous, fraternisons comme une seule famille, de condition à condition, de classe à classe, d'opulence à indigence.

Lamartine, Discours du 25 février 1848.

(1) Lamartine fait allusion aux événements sanglants de la Révolution, notamment la fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet 1791.

Doc 3 p. 117 : Le point de vue d'un républicain radical

Auguste Blanqui (1805-1881), surnommé aussi « l'Enfermé » pour ses nombreux séjours en prison, est un révolutionnaire socialiste très vite déçu par la Deuxième République.

Nous ne sommes plus en 1793 ! Nous sommes en 1848 ! Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau de la République ; il est celui de Louis-Philippe et de la monarchie. C'est le drapeau tricolore qui présidait aux massacres de la rue Transnonain⁽¹⁾, du faubourg de Vaise, de Saint-Étienne. Il s'est baigné vingt fois dans le sang des ouvriers. Le peuple a arboré les couleurs rouges sur les barricades de 1848, comme il les avait arborées sur celles de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839⁽²⁾. [...]

On dit que c'est un drapeau de sang. Il n'est rouge que du sang des martyrs qui l'ont fait étendard de la République. Sa chute est un outrage au peuple, une profanation de ses morts. [...]

Déjà la réaction se déchaîne. On la reconnaît à ses violences. Les hommes de la faction royaliste parcourent les rues [...] arrachant les couleurs rouges de la boutonnière des citoyens. Ouvriers ! C'est votre drapeau qui tombe. Écoutez bien ! La République ne tardera pas à le suivre.

Blanqui, Discours du 26 février 1848.

(1) Le 14 avril 1834, les habitants d'un immeuble de la rue Transnonain, à Paris, furent massacrés par l'armée.

(2) Blanqui évoque la répression par le régime de Louis-Philippe de nombreuses insurrections à Paris, Lyon (Vaise) et Saint-Étienne.

Explorer 2 p. 118 : Comment interpréter les journées de juin 1848 ?

Un affrontement devenu inévitable

L'euphorie de la révolution de février 1848 est de courte durée. Les élections législatives du 23 avril sont remportées par les républicains modérés et les royalistes. La plupart des socialistes sont écartés du pouvoir. Néanmoins les clubs parisiens font pression et le 15 mai, l'Assemblée nationale est envahie par les partisans d'une république sociale. Le nouveau gouvernement décide alors de fermer les ateliers nationaux, associés à la « menace rouge ». Cette mesure laisse sans ressource 120 000 ouvriers et entraîne l'insurrection du peuple parisien.

Un tournant tragique pour la Deuxième République

Du 23 au 26 juin, les quartiers populaires de l'Est parisien se couvrent de barricades. La répression est menée par le général Cavaignac, ministre de la Guerre à qui l'Assemblée a confié les pleins pouvoirs. Elle est très violente : les barricades sont prises à coups de canons, de nombreux prisonniers sont immédiatement exécutés. « L'esprit de 48 » a disparu, l'espoir d'une république sociale s'est évanoui.

Doc 1 p. 118 : Pour la fermeture des ateliers nationaux

Il est urgent, selon moi, de faire disparaître immédiatement les ateliers nationaux. [...] Ils ont produit jusqu'à présent des ouvriers qui cessent d'être honnêtes. Rien n'était plus honnête, autrefois, avant le 24 février, que les ouvriers. Ils étaient résolus à ne devoir leur existence qu'à un rude travail, pénible ; ils ont accompli ce devoir d'une manière admirable. Mais, de nos jours, on est venu prêcher des doctrines qui ont été funestes. On est venu dire aux travailleurs : la vieille société vous a traités injustement. Croisez les bras, ne retournez pas dans vos ateliers, ces ateliers deviendront vides, nous les exproprierons pour cause d'utilité publique, nous vous les donnerons et quant aux anciens propriétaires, nous les paierons quand nous pourrons. Notre système, à nous, c'est que les travailleurs doivent faire vivre l'État ; ils l'ont toujours fait, ils le feront toujours ; rien autre chose n'est possible.

Michel Goudchaux, banquier et ministre des Finances du Gouvernement provisoire, Discours à l'Assemblée constituante du 15 juin 1848.

Doc 2 p. 118 : L'insurrection du désespoir

Paris, 23 juin. – Pour la première fois, depuis le 24 février, des barricades ont été refaites à Paris, des Français ont fait feu les uns sur les autres, le sang a coulé. À cette heure encore, le sang rougit le pavé. [...] Le crime, quand la guerre civile éclate, n'est pas dans la nation ; il est plus haut, il est dans le pouvoir. [...]

D'après tous les rapports qui nous sont parvenus, les ouvriers retranchés derrière les barricades n'avaient pas l'élan de février, mais une mâle et sombre résignation.

Mieux vaut mourir d'un coup de fusil, disaient-ils, que de faim. [...] Pour que [le peuple] ait repris les armes, il faut que sa patience ait fléchi sous le désespoir. Et à qui la faute ? N'est-ce pas au pouvoir qui avait accepté la mission de réorganiser le travail, et n'a su ni occuper les bras des travailleurs ni mériter leur confiance ? [...]

La révolution de février s'est faite aux cris de « Vive la réforme ! » ; l'émeute de ce jour a eu pour cri : « Vive la République démocratique et sociale ! » Non, cette espérance ne périt pas, elle croît énergiquement dans le sang, et le peuple ne cessera de demander au pouvoir de la réaliser.

« Le sang », article paru dans le journal *Le Tocsin des travailleurs*, n° 24,

24 juin 1848.

Doc 4 p. 119 : La lutte des classes

Jeune journaliste allemand, Karl Marx (1818-1883) publie en février 1848 le Manifeste du parti communiste. Il est à Paris lors des journées de juin 1848.

La révolution de juin offre le spectacle d'une lutte acharnée, comme Paris, comme le monde n'en ont pas encore vu de pareille... C'est la première grande bataille entre les deux classes qui divisent la société moderne. C'est une lutte pour le maintien ou l'anéantissement de l'ordre bourgeois, le voile qui cachait la République se déchire. La fraternité des classes antagonistes dont l'une exploite l'autre, cette fraternité proclamée en février, son expression véritable, authentique, prosaïque c'est la guerre civile. La guerre entre le capital et le travail. Ce qui distingue la révolution de juin de toutes les révolutions précédentes, c'est l'absence de toute illusion, de tout enthousiasme.

Karl Marx, *Les luttes des classes en France, 1850.*

Explorer 3 p. 120 : Le suffrage universel : un saut dans l'inconnu ?

Une vie politique pacifiée

Le décret du 5 mars 1848 instaure le suffrage universel, faisant passer le nombre d'électeurs de 250 000 à 9 400 000. Si les femmes sont toujours exclues, chaque homme à partir de 21 ans peut désormais faire entendre sa voix. Le suffrage universel soulève de grands espoirs : il va pacifier la vie politique, puisque le peuple peut désormais s'exprimer avec un bulletin de vote, au lieu d'un fusil.

Les risques de manipulation

Mais le suffrage universel suscite aussi des inquiétudes. Les républicains rouges demandent le report des élections, pour avoir le temps d'éduquer les électeurs. Ils craignent en effet que les paysans, dénués de culture politique, ne soient manipulés par la droite. Celle-ci s'accommode plutôt du suffrage universel, jusqu'à ce que les bons résultats des démocrates-socialistes ne la poussent à restreindre le droit de vote par la loi du 31 mai 1850.

Doc 2 p. 120 : « Ajournement des élections, c'est le cri des Parisiens ! »

Citoyens, nous demandons l'ajournement⁽¹⁾ des élections de l'Assemblée constituante [...]. Ces élections seraient dérisoires. À Paris, un très petit nombre d'ouvriers sont inscrits sur les listes électorales. L'urne ne recevrait que les suffrages de la bourgeoisie.

Dans les villes, la classe des travailleurs, façonnée au joug par de longues années de compression et de misère, ne prendrait aucune part au scrutin, ou bien elle y serait conduite par ses maîtres, comme un bétail aveugle. Dans les campagnes toutes les influences sont aux mains du clergé et des aristocraties. [...]

Le peuple ne sait pas : il faut qu'il sache. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un mois. Lorsque la contre-révolution a seule la parole depuis cinquante ans, est-ce donc trop de l'accorder une année peut-être à la liberté [...] ? Il faut que la lumière se fasse jusque dans les moindres hameaux, il faut que les travailleurs redressent leurs fronts courbés par la servitude [...].

Et ne dites pas que nos craintes sont chimériques ! Les élections si elles s'accomplissent, seront réactionnaires. C'est le cri universel. Le parti royaliste, le seul organisé grâce à sa longue domination, va les maîtriser par l'intrigue, la corruption, les influences sociales ; il sortira triomphant de l'urne. Ce triomphe, ce serait la guerre civile ! Car Paris, le cœur et le cerveau de la France, Paris ne reculera pas devant ce retour offensif du passé. [...]

Ajournement des élections, c'est le cri des Parisiens !

Auguste Blanqui, *Deuxième pétition pour l'ajournement des élections,*

14 mars 1848.

(1) L'ajournement est le report à une date ultérieure. Le gouvernement provisoire n'accepta de repousser les élections que de quelques semaines ; elles eurent lieu le 23 avril 1848.

Doc 3 p. 121 : « le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage »

Victor Hugo (1802-1885), qui a rejoint le camp républicain, s'oppose au projet de loi excluant du droit de vote ceux qui n'ont pas une résidence fixe depuis au moins trois ans.

Dissoudre les animosités, désarmer les haines, faire tomber la cartouche des mains de la misère [...] ; en un mot, inspirer aux masses cette patience forte qui fait les grands peuples, voilà l'œuvre du suffrage universel. [...] Il y a dans l'année un jour où le plus imperceptible citoyen participe à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air des grandes affaires publiques. Il y a, dis-je, dans l'année un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie ! [...] Qu'est-ce que tout cela ? C'est la fin de la violence, c'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute [...] ; c'est le droit à l'insurrection aboli par le droit au suffrage. [...] Messieurs, cette loi construit tout un système de formalités et de délais qui entraîne des déchéances ; elle est pleine de pièges et de trappes où se perdra le vote de trois millions d'hommes ! Elle viole, ceci résume tout, ce qui est antérieur et supérieur à la Constitution : la souveraineté de la nation !

Victor Hugo, *Discours à l'Assemblée nationale*, 21 mai 1850.

Explorer 4 p. 122 : Comment Louis-Napoléon Bonaparte a-t-il séduit les électeurs ?

Un aventurier aux idéaux ambigus

Neveu de Napoléon I^{er}, Louis-Napoléon Bonaparte passe sa jeunesse en exil en Suisse. Il participe à l'insurrection des **carbonari** en 1831, en Italie. À deux reprises, il tente de renverser la monarchie de Juillet. Il s'évade de prison en 1846 et se réfugie en Angleterre. Il publie en 1844 *L'extinction du paupérisme* (1844), un ouvrage où il se dit socialiste. Sans s'être présenté, il est élu en juin 1848 aux élections partielles dans quatre départements.

Le candidat du parti de l'Ordre

Il décide de se présenter à l'élection présidentielle et le parti de l'Ordre le soutient. Divisée entre légitimistes et orléanistes, la droite cherche un candidat d'union. Elle veut jouer sur la popularité de son nom et elle pense que c'est un « crétin que l'on mènera » (selon Adolphe Thiers). Il remporte près des trois quarts des suffrages avec un programme qui a su séduire diverses tendances de l'opinion.

Doc 1 p. 122 : « Si j'étais nommé président... »

À la veille d'élire le premier magistrat de la République, mon nom se présente à vous comme symbole d'ordre et de sécurité. [...]

Si j'étais nommé président [...] je mettrais mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur, le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli.

Quel que soit le résultat de l'élection, je m'inclinerai devant la volonté du peuple, et mon concours est acquis d'avance à tout gouvernement juste et ferme qui rétablisse l'ordre dans les esprits comme dans les choses ; qui protège efficacement la religion, la famille, la propriété, bases éternelles de tout état social ; qui provoque les réformes possibles, calme les haines, réconcilie les partis. [...]

Quant aux réformes possibles, voici celles qui me paraissent les plus urgentes : admettre toutes les économies qui, sans désorganiser les services publics, permettent la diminution des impôts les plus onéreux au peuple ; encourager les entreprises qui, en développant les richesses de l'agriculture, peuvent [...] donner du travail aux bras inoccupés ; pourvoir à la vieillesse des travailleurs par des institutions de prévoyance ; introduire dans nos lois industrielles les améliorations qui tendent, non à ruiner le riche au profit du pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous.

Louis-Napoléon Bonaparte, *Manifeste du prince Louis-Napoléon Bonaparte,*

27 novembre 1848.

Explorer 5 p. 123 : Comment faire progresser la condition féminine en 1848 ?

L'engagement des femmes en 1848

Les femmes participent activement aux journées révolutionnaires et s'expriment dans les clubs et la presse. Pourtant, leur espoir de devenir des citoyennes aux droits identiques à ceux des hommes est vite déçu : la Deuxième République les exclut du suffrage universel.

La position de George Sand

George Sand est proche de Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire. Cependant, elle refuse d'être candidate aux élections législatives d'avril 1848, comme le propose le journal *La Voix des femmes*. Elle se démarque de la position des féministes, comme Jeanne Deroin, qui réclament le droit de vote.

Doc 1 p. 123 : L'affranchissement de la femme

Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement. [...] Quelques femmes ont soulevé cette question : pour que la société soit transformée, ne faut-il pas que la femme intervienne politiquement dès aujourd'hui dans les affaires publiques ? — J'ose répondre qu'il ne le faut pas, parce que les conditions sociales sont telles que les femmes ne pourraient pas remplir honorablement et loyalement un mandat politique. La femme étant sous la tutelle et dans la dépendance de l'homme par le mariage, il est absolument impossible qu'elle présente des garanties d'indépendance politique [...]. Je dirai toute ma pensée sur ce fameux affranchissement de la femme dont on a tant parlé dans ce temps-ci. Je le crois facile et immédiatement réalisable [...]. Il consiste simplement à rendre à la femme les droits civils que le mariage seul lui enlève, que le célibat seul lui conserve.

George Sand, « Aux membres du Comité central », lettre inachevée et non expédiée, mi-avril 1848.

Doc 2 p. 123: Une femme candidate aux élections législatives

Citoyens,

Je viens me présenter à vos suffrages par dévouement pour la consécration d'un grand principe, l'égalité civile et politique des deux sexes. [...] Si, usant de votre droit, vous appelez la femme à prendre part aux travaux de l'Assemblée législative, vous consacrerez dans toute leur intégrité nos dogmes républicains : liberté, égalité, fraternité, pour toutes comme pour tous. Une assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent une société composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée entièrement composée de privilégiés pour discuter les intérêts des travailleurs [...].

Jeanne Deroin, candidate.

**« Aux électeurs du département de la Seine », pour les élections législatives du
13 mai 1849, publié dans *L'Opinion des femmes*, 10 avril 1849**

Explorer 6 p. 124 : L'abolition de l'esclavage change-t-elle vraiment la société coloniale ?

Un long combat

Aboli en 1794 par la Première République, l'esclavage a été rétabli par Napoléon Bonaparte en 1802, sous la pression des colons. En 1818, la France a interdit à ses navires de pratiquer la traite négrière, suivant les recommandations du Congrès de Vienne. Les abolitionnistes français demandent à Louis-Philippe de suivre l'exemple du Royaume-Uni, qui a aboli l'esclavage dans ses colonies en 1833.

Espoirs et réalités coloniales

La Deuxième République réalise une avancée démocratique majeure, en abolissant une seconde fois l'esclavage, par le décret du 27 avril 1848. Son application est confiée à Victor Schœlcher, militant abolitionniste, nommé sous-secrétaire d'État auprès du ministre de la Marine. Elle est difficile, parce que les propriétaires veulent être indemnisés pour la perte de leurs esclaves et que ces derniers doivent continuer à vivre dans une société coloniale et raciste.

Doc 1 p. 124 : Extrait du décret du 27 avril 1848 abolissant l'esclavage

Le gouvernement provisoire, considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir [...] décrète

Art. 1^{er}. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.

Doc 2 p. 124 : Les inquiétudes des colons

Citoyen commissaire général,

La commune de Port-Louis se réjouit de votre arrivée longtemps désirée, impatientement attendue. Une des premières, elle éleva la voix en faveur de l'abolition de l'esclavage ; depuis longtemps nous avons tous compris que cet état anormal, dont nous nous trouvons les tristes héritiers, devait avoir un terme ; mais ne pouvant opérer la libération gratuite de nos esclaves, sans ruiner nos familles et nuire à nos créanciers⁽¹⁾, nous demandions une indemnité équitable qui pût amoindrir le préjudice réel que cette mesure devait occasionner. [...] Il est de la plus haute importance d'obtenir un dégrèvement⁽²⁾ sur le sucre et le café qui puisse permettre d'opérer avec quelque avantage la culture de nos uniques productions.

Demande des propriétaires blancs de Port-Louis (Guadeloupe) adressée à Adolphe Gatine, commissaire général de la République, le 6 juin 1848.

(1) Les planteurs blancs s'étaient beaucoup endettés pour l'achat de leurs esclaves au début du XIX^e siècle.

(2) Réduction sur les taxes prélevées par l'État.

Doc 3 p. 124 : Un rappel à l'ordre

Adolphe Gatine, fervent abolitionniste, est nommé commissaire général de la République pour l'île de la Guadeloupe en mai 1848.

Aux nouveaux citoyens.

Mes amis, depuis vingt ans, j'étais en France l'un de vos défenseurs. Je suis venu au milieu de vous pour être votre père. Écoutez donc mes avis. La Providence a fait pour vous en un jour ce que vous attendiez depuis si longtemps. Vous êtes à la fois libres et citoyens français ! C'est un titre dont vous devez être fiers, il faut montrer que vous en êtes dignes. [...]

Honneur à ceux qui ont repris le travail ! Reprenez-le tous à la voix de votre commissaire général. C'est pour vous désormais que vous cultivez la terre. Elle n'appartient pas à tous les hommes : elle est la propriété de ceux qui l'ont acquise légitimement ; mais, fécondée par vos bras, elle sera pour vous une bonne mère, vous aurez votre part de ses riches produits. [...]

Les cases appartiennent au propriétaire, comme les jardins, parce qu'elles sont sur son terrain, et, en général, construites à ses frais. [...] Mais les propriétaires, si vous travaillez chez eux [...], vous laisseront la jouissance des cases et des jardins que vous cultiverez le samedi.

Adolphe Gatine, *Lettre adressée aux nouveaux citoyens de Guadeloupe,*

10 juin 1848.

Explorer 7 p. 126 : Paris-Rome, même combat pour les républicains ?

Le Printemps des peuples à Rome

À Rome, le pape Pie IX refuse de soutenir le mouvement national et libéral qui progresse en Italie depuis le printemps 1848, car il aurait pour conséquence la disparition des États de l'Église (→ **carte**, p. 91). Il est chassé par la révolution menée par Mazzini et Garibaldi : la République romaine est proclamée le 9 février 1849.

Les divisions en France

À Paris, les démocrates-socialistes appellent à soutenir la jeune république romaine, alors que l'Autriche réprime les soulèvements en Italie. Mais la droite, majoritaire aux élections du 13 mai 1849, pousse le président Louis-Napoléon Bonaparte à rétablir le pouvoir du pape. Une armée française chasse les républicains de Rome le 3 juillet 1849.

Doc 1 p. 126 : La « démocratie française » solidaire de la République romaine

Citoyens, la démocratie française vient saluer en vous, avec enthousiasme, la République glorieusement fondée sur les bords du Tibre. [...] Rome affranchie, c'est le signal de l'affranchissement de l'Italie entière, c'est le premier pas vers le rétablissement de la nationalité italienne, sous la seule forme où elle soit désormais possible : la république.

Courages, frères ! Déjà la Toscane est libre, Venise combat, la Lombardie est frémissante, le Piémont s'agite, le sang versé à Naples aura ses vengeurs ; bientôt de tous ces États émancipés sortira resplendissante l'unité italienne. Jusque-là, Romains, veillez sur votre victoire, ne vous en laissez pas ravir les fruits par aucune faction rétrograde. Voyez ce qui se passe en France, que cette leçon ne soit pas perdue pour vous : c'est par l'énergie révolutionnaire que l'on sauve la Révolution. Maintenez le peuple en armes toujours prêt à défendre sa conquête et à foudroyer ses ennemis.

L'Espagne, Naples et l'Autriche forment, dit-on, une alliance sacrilège pour étouffer le pouvoir populaire à Rome ; ces bruits ne peuvent vous troubler, Citoyens, dans l'austère travail de votre Constitution. Les vieux tyrans hésiteront avant d'attaquer les Romains fondant leur indépendance. S'ils l'osaient jamais, citoyens d'Italie, les sympathies de la démocratie française sont avec vous ; ses volontaires, à votre appel, vous viendraient en aide pour chasser les barbares.

**Adresse de 59 députés de la gauche française à l'Assemblée constituante
romaine, 24 février 1849.**

Explorer 8 p. 127 : Quel rôle pour la poésie et la musique dans le Printemps des peuples ?

Un poème pour la nation hongroise

Depuis le début du XIX^e siècle, la littérature hongroise exalte le passé glorieux de son peuple, qui est passé sous la domination des Habsbourg d'Autriche au XVIII^e siècle. Le 3 mars 1848, Kossuth forme un gouvernement national à Budapest. Le 15 mars, le poète Sándor Petőfi déclame un poème qui accompagne ensuite les patriotes hongrois en lutte contre l'Autriche.

Le *Risorgimento* en chanson

En 1847, le poète Goffredo Mameli écrit *Fratelli d'Italia* à Gênes, et son ami Michele Novaro le met en musique à Turin. Ce chant patriotique — devenu l'hymne national italien en 1946 — a d'emblée un grand succès. Il porte tous les espoirs des militants et combattants italiens, qui veulent eux aussi secouer le joug autrichien.

Doc 1 p. 127 : Frères d'Italie

Frères d'Italie,

L'Italie s'est levée,

[...]

Formons nos cohortes,

Nous sommes prêts à mourir, (bis)

L'Italie nous a appelés !

Depuis des siècles, nous avons été opprimés et raillés,

Parce que nous ne sommes pas un peuple,

Parce que nous sommes divisés,

Qu'un seul drapeau,

Qu'un seul espoir nous unisse ;

L'heure a sonné

D'unir nos forces.

Refrain [...]

Goffredo Mameli, *Fratelli d'Italia*, septembre 1847.

Doc 2 p. 127 : *Debout, Hongrois !*

Debout, Hongrois, la patrie nous appelle !

C'est l'heure : à présent ou jamais !

Serons-nous esclaves ou libres ?

Voilà le seul choix : décidez !

De par le dieu des Hongrois nous jurons,

Oui, nous jurons,

Que jamais plus esclaves

Nous ne serons !

Jusqu'à présent, esclaves nous le fûmes

Et nos ancêtres sont damnés :

Qui libre vécut et mourut,

Ne peut dormir en terre servie

Refrain [...]

Hongrois, ce nom sera beau de nouveau,

Digne de son renom d'antan.

Nous le laverons de la honte

Dont les siècles l'ont recouvert.

Refrain [...]

Sándor Petőfi, *Talpra, magyar !*, 15 mars 1848.

S'évaluer p. 128

Doc 1 p. 129 : Les espoirs d'un étudiant allemand en 1848

En 1848, Carl Schurz (1829-1906) est étudiant à Bonn, en Rhénanie (partie occidentale de la Prusse).

Un matin, vers la fin de février 1848, j'étais assis paisiblement dans le grenier qui me servait de chambre [...], quand soudain un ami se précipita hors d'haleine dans la pièce et s'exclama : « Quoi ! Tu es là, assis ! Tu ne sais donc pas ce qui est arrivé ? – Non, quoi ? – Les Français ont renversé Louis-Philippe et proclamé la République ! » [...] Bientôt, le mot démocratie fut dans toutes les bouches et beaucoup pensaient que si les princes refusaient d'accorder au peuple ses droits, les simples requêtes céderaient le pas à la force, même si, bien sûr, chacun espérait que la régénération de la patrie s'accomplisse pacifiquement. Quelque chose forcément devait arriver ici aussi [...]. Il était question des libertés publiques et des droits des citoyens [...]. J'étais persuadé qu'enfin était arrivé le moment de donner au peuple allemand la liberté qui était son droit naturel et à la patrie allemande son unité et sa grandeur [...].

De grandes nouvelles arrivèrent de Vienne. Là-bas, les étudiants de l'université avaient été les premiers à défier l'empereur d'Autriche en réclamant la liberté et des droits pour le citoyen. Le sang avait coulé dans les rues et la chute de Metternich en avait été le résultat. Les étudiants en armes avaient formé une garde de la liberté. Les grandes villes de Prusse étaient également touchées par ce formidable mouvement. Cologne, Coblenze et Trèves, mais aussi Breslau, Königsberg et Francfort, avaient envoyé des députations à Berlin, pour porter leurs revendications

au roi. Dans la capitale prussienne, les masses avaient envahi les rues, et chacun espérait des événements d'une grande importance. Lorsque [mon professeur] agita le drapeau aux trois couleurs, en prédisant pour la nation allemande libre un grand avenir, on assista à un déchaînement d'enthousiasme. Les gens applaudissaient, criaient, s'embrassaient, pleuraient. En un clin d'œil, la ville fut pavoisée de drapeaux.

Carl Schurz, *Réminiscences*, 1906-1908.

L’histoire par les objets p. 130 : Le timbre-poste. Une révolution

L’échange de lettres : avant 1849, un luxe

Avant l’introduction du timbre-poste, correspondre par lettres était un luxe : la personne destinataire payait le coût du transport, calculé en fonction du poids de la lettre et de la distance parcourue. Ce système rapportait beaucoup d’argent à l’État, même si moins de 15 % de la population française avait les moyens d’échanger des lettres : une journée de travail ne suffisait pas à une ouvrière ou un cultivateur pour payer un envoi.

Le timbre-poste : un symbole de la Deuxième République

En 1840, le premier timbre-poste est lancé au Royaume-Uni : le *Penny Black* porte le profil de la reine Victoria. Ce principe du port payé à l’avance est bientôt adopté par la France. La réforme de la Poste par les républicains, arrivés au pouvoir en 1848, répond en effet au principe d’égalité des territoires : à partir du 1^{er} janvier 1849, le 20 centimes noir, premier timbre-poste français, permet d’affranchir des lettres dont le poids ne dépasse pas 7,5 grammes, pour la France métropolitaine, la Corse et l’Algérie.

La diffusion du timbre-poste

À partir de 1849, des affiches visent à faire connaître le nouveau système. Beaucoup s’en méfient : si le timbre est déjà payé par l’expéditeur, la Poste remettra-t-elle bien les lettres ? Les usages se mettent en place progressivement. Par exemple, la position du timbre comme celle de l’adresse ne sont pas encore fixées. Combinée aux progrès de l’alphabétisation, la diffusion du timbre accroît considérablement le volume des lettres distribuées par la Poste : le trafic est multiplié par deux entre

1848 et 1859, passant de 122 millions à 259 millions de lettres échangées annuellement.

Doc 3 p. 131 : L'utilisation des timbres expliquée au public

Avis au public : taxe des lettres

Le public est averti qu'à dater du 1^{er} janvier 1849, la taxe des lettres établie d'après la distance parcourue est supprimée et remplacée par une taxe fixe et uniforme de 20 centimes pour toute lettre circulant à l'intérieur. [...]

[Les] timbres consistent dans une petite estampe représentant une tête de la Liberté, imprimée en encre rouge, bleue ou noire sur un papier dont le revers est tendu d'une légère couche de gomme. Le prix de chaque timbre se distingue par la couleur de l'encre.

Pour affranchir une lettre, il suffira donc d'humecter le côté du timbre qui est enduit de gomme, et de l'appliquer sur l'adresse de la lettre, que l'on peut ensuite jeter à la boîte en toute confiance et sans autre formalité.

**Avis au public par l'administration des Postes au sujet des tarifs postaux du
1^{er} janvier 1849. Archives départementales du Cantal.**